



GRÈVE UNITAIRE TOUS SERVICES

PAS À LA HAUTEUR !

Les multiples mobilisations et actions locales engagées par la CGT dans la période ont contraint la Direction à convoquer une table ronde nationale sur les salaires. Elle envisageait de se contenter d'une mesure d'urgence de type « prime Macron », comme l'année dernière.

La démarche unitaire amorcée par la CGT et le niveau de mobilisation de ce jour, à hauteur de plus de 35 % tous collèges, avec des établissements fortement mobilisés, a contraint la Direction à annoncer des mesures pérennes et générales. Ces mesures restent très insuffisantes, mais c'est bien la mobilisation des cheminots qui permet ce dégel salarial et d'arracher ces premières mesures.

Les mesures annoncées :

- Augmentation générale des salaires de 1,4 % ;
- Majoration salariale uniforme de 400 € brut annuel ;
- Augmentation de la gratification de vacances +100 € et + 20 € au premier enfant + 20 € au second et +10 € au-delà ;
- Revalorisation des indemnités de 4 % et 7 % pour les sorties d'astreintes, nuits et dimanches et fêtes ;
- Revalorisation des classes les plus basses pour les mettre au niveau du SMIC : classe 2 + 4 %, classe 3 +2 %, classe 4 +1 % ;
- Lancement du chantier de la revalorisation des primes de travail ;
- Allocation de déplacement + 3 % ;
- NAO prévue en fin d'année.

L'ensemble de ces mesures sera applicable rétroactivement à compter du 1^{er} avril et sera versé au plus tard sur la solde d'octobre 2022.

La CGT a exigé que ces mesures soient effectives par effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Au regard de la situation de l'inflation de 5,8 % mesurée en juin et du niveau attendu en fin d'année à plus de 8 %, ces mesures sont clairement indécentes et n'effacent pas le contentieux salarial !

C'est d'autant plus scandaleux que le bénéfice net du groupe en 2021 avoisine les 900 millions d'euros, que les perspectives pour 2022 s'annoncent bien meilleures et pourraient frôler 1,5 milliard, avec des trains affichant des taux de remplissage records...

La Fédération CGT des Cheminots proposera donc aux organisations syndicales la poursuite du processus unitaire engagé pour exiger de la Direction qu'elle passe à la caisse au-delà de la compensation de la seule inflation pour gagner une juste rémunération du travail et des qualifications des cheminots !

